



L'EDITO du Président

TOUJOURS PLUS !

Un objectif... ou une contrainte.
La Vendée est championne du tri. **BRAVO !**
Pour continuer à faire la course en tête... après avoir trié nos déchets, il faut les réduire.
Les enfants peuvent vous y aider.
Les jeunes générations ont plus que nous le sens de la planète.

Essayons d'adopter de nouvelles pratiques proposées dans cet Avis des Déchets.
Pour certains ce sera une démarche plus volontaire et militante vers le zéro déchet.
Rappelez-vous 2025, c'est la fin du droit à l'enfouissement. C'est demain !

Une campagne sur les recyclables est en cours.
Pour être bien triés vos emballages ne doivent pas être imbriqués !

Bonnes vacances... sauf pour le TRI.

Daniel AUBINEAU

Des enfants ambassadeurs !

Depuis plus de 10 ans, le Sycodem va à la rencontre des enfants et des enseignants pour découvrir, jouer, réfléchir autour de notre production de déchets. Les nouvelles générations sont souvent porteuses d'idées et d'énergie pour faire avancer les gestes des adultes. Ce sont de bons ambassadeurs auprès de leurs familles et pas seulement...



En 2018, plus de 1 000 enfants ont été sensibilisés au tri, au compostage ou au recyclage. Les animations traitent de plus en plus de la prévention des déchets ou comment réduire cette production.

A l'heure des changements climatiques, les enfants aussi s'interrogent sur les moyens simples à adopter pour éviter de jeter...
> par quoi remplacer ma Pom'Pote ?
> comment pique-niquer sans produire de déchets ?
> qu'est-ce-que je jette quand je fais du sport ?
etc.



Tous les milieux, toutes les activités sont des terrains propices pour s'interroger sur cette problématique : même si nous savons aujourd'hui trier et recycler, ces méthodes sont énergivores : pour réduire cet impact écologique, il faut aujourd'hui réduire nos déchets.



Nous sommes "Champions du Tri"* ; ensemble, maintenant, relevons le défi d'être Champions de la Réduction des déchets !

Prévention, réduction des déchets : quels enjeux ?

La prévention de la production de déchets est inscrite dans la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte adoptée en 2015: ce n'est ni un effet de mode, ni une idée farfelue ; c'est un changement de comportement indispensable ! Les chiffres sont là :

- en 2017, un habitant du Sycodem produisait 596,41 kg de déchets tous confondus,
- en France, la production de déchets est 2 fois plus importante qu'il y a 40 ans,
- en Vendée, 32 611 T d'ordures ménagères (plus de 3 fois le poids de la Tour Eiffel !) ont été déposées en installation de stockage des déchets non-dangereux en 2017.

DÉFINITION

PRÉVENTION des déchets

La prévention de la production de déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur la consommation.

>> réduire = éviter de produire...

→ Il est urgent de réduire nos déchets :

Pour vivre dans un environnement sain

Et avoir moins de déchets à traiter. En Vendée, nos ordures ménagères sont traitées dans une usine de Tri-Compostage où les résidus biodégradables sont destinés au compost agricole ; et les déchets ultimes sont enfouis en installations de stockage. Ces sites d'exploitation ont une emprise foncière importante et aucune culture ou construction ne pourra y être menée dans l'avenir. Les dépôts sauvages et l'abandon d'emballages dans la nature continuent de construire le 7^{ème} continent*... L'attitude éco-citoyenne de chacun est garante de la bonne santé de notre environnement.

>>> Que souhaitons-nous léguer aux générations futures ?

Pour réduire les coûts de gestion des déchets

En Vendée, l'enfouissement des déchets non-valorisables coûtait 24,13€/habitant en 2017. Ces coûts sont notamment soumis à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui doit augmenter progressivement de 72 % jusqu'en 2025 ! Les produits que l'on achète ont tous un cycle de vie, depuis leur fabrication jusqu'à leur élimination ou valorisation. Des économies peuvent être faites sur cette dernière étape mais aussi et avant tout sur nos actes d'achats...

>>> Consommons de façon plus responsable en pensant aux impacts que nous laissons pour fabriquer un produit et traiter son déchet.

Pour limiter notre consommation de ressources

Fabriquer un emballage en plastique demande du pétrole, de l'eau, de l'énergie ; pour réaliser un smartphone, il faut utiliser de nombreux métaux précieux. Autant de ressources naturelles épuisables... En 2011, un Français consommait 12,4 T de matières premières. Le tri et le recyclage sont eux aussi très énergivores en eau et électricité. La réduction des déchets à la source permet donc de limiter l'épuisement des ressources.

>>> Diminuer sa production de déchets permet de limiter son empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre...

*septiemecontinent.com : mobilisation contre la pollution plastique des océans, estimée à 6x la superficie de la France.

Restons informés

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire >>> toogoodtogo.fr

>>> casuffitlegachis.fr

Pour passer au zéro déchet >>> zerowastefrance.fr

Pour se tenir informé de l'actualité réglementaire et des moyens de réduire ses déchets >>> ademe.fr

retrouvez ce logo chez les restaurateurs locaux auprès desquels vous pouvez demander à emporter vos restes non-consommés.



PAROLES D'ÉLU...

M. Stéphane BOUILLAUD est élu au Sycodem depuis 2014 où il assume à la fois le rôle de Vice-Président et de référent auprès du service Prévention des déchets et Communication. Il est aussi Conseiller municipal de Fontenay-le-Comte. Son implication dans la protection de l'environnement, le tri et la réduction des déchets est entière. Il accompagne notamment le groupe Vers le Zéro Déchet dans ses réflexions, étant lui-même un ardent partisan du Zéro Déchet.

« En effet, je suis convaincu que la démarche Vers le Zéro Déchet est avant tout une prise de conscience qu'il nous faut consommer moins et autrement. Favoriser le troc et le réemploi, échanger sur les façons de faire devient nécessaire pour accumuler moins d'objets, et par conséquent moins de déchets. A la maison, cela fait plusieurs années que nous essayons d'éliminer les objets inutiles, de donner le surplus, de privilégier les contenants en métal ou bois, de garder tous les déchets verts pour le paillage dans le jardin, etc...

Je pense qu'il nous faut diminuer le volume des déchets enfouis, car les endroits pour stocker nos ordures ménagères se font plus rares et le coût de plus en plus élevé.

Au-delà de l'économie potentielle pour chacun ou la collectivité, c'est une façon de vivre plus sobre et plus respectueuse de la planète. Echanger, louer au lieu d'acheter, et (se) faire plaisir par des cadeaux immatériels est bien plus riche de lien et de sens... »

DÉCHET»

Le contenu de cette page a été préparé par le groupe :



Depuis mai 2018, un groupe* d'usagers volontaires et motivés, accompagné par un Vice-Président et un agent du Sycodem, réfléchit et travaille à promouvoir la réduction des déchets sur le territoire du Sycodem. Aujourd'hui ils ont trouvé leur identité et la finalité de leurs actions. **Nous leur donnons la parole sur cette page pour un 1^{er} rendez-vous.**

« Nous savons que les déchets sont un problème pour la planète. Notre santé aussi est concernée. Apprenons ensemble les gestes qui permettent la réduction des déchets. »

*intéressé pour rejoindre le groupe ? envoyez-nous un mail avec vos coordonnées à accueil@sycodem.fr

L'astuce de l'été

Pour suivre ma progression vers une démarche plus vertueuse, je peux conserver ce numéro de L'Avis des Déchets et cocher les gestes que j'ai réussi à adopter.

C'est la saison pour **se faire plaisir** et **se réunir** autour d'un pique-nique **V Z D** ers le éro échet



J'emporte mes sandwiches faits-maison dans une  ou un torchon.

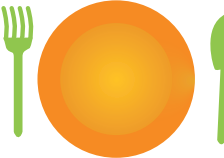
→ C'est **PRATIQUE**,
C'est **SOLIDE**,
Et je fais des économies...



J'utilise une  pour éviter d'acheter des bouteilles en plastique.

→ Et j'évite de boire du plastique...



J'utilise des  lavables, réutilisables, durables.

→ Tout ça, c'est valable !



Informations...

↳ Les papiers d'hygiène et papiers imprimés ne sont pas des emballages !

Dans les bacs jaunes il reste un point noir : la présence de papiers d'écriture ou de papiers imprimés, mais aussi de mouchoirs en papier ou d'essuie-tout. A l'échelle du département, ces erreurs représentent une perte de 274 000 euros (journaux, magazines, cahiers, qui ne seront pas recyclés dans leur filière propre). Les lingettes, mouchoirs ou essuie-tout, eux, ne sont pas des papiers, ni des emballages : ils doivent être déposés en ordures ménagères ou dans le composteur du jardin. Dans les bacs jaunes, ces papiers souillent le contenu qui sera alors refusé au Centre de tri.

↳ Bacs trop pleins ? quelles solutions ?

Les déchets c'est dans les poubelles mais pas à côté ni par-dessus. Pour traiter correctement les déchets présentés à la collecte, enregistrer les bonnes quantités et obtenir des données justes sur les volumes de bacs, les sacs à côté des bacs ou par-dessus ne sont pas autorisés. C'est pourquoi, les agents appliquent le règlement en vidant les bacs mais en retirant et laissant le surplus à l'utilisateur.

Comment évacuer ses déchets en conformité avec le règlement de collecte ?

- anticiper les collectes : veillez à bien suivre votre calendrier pour ne pas oublier de sortir votre bac alors que vous souhaitez son vidage (attention aux jours fériés en semaine)
- présenter un bac plein couvercle fermé : bac noir ou bac jaune, ainsi vous n'aurez pas la mauvaise surprise de retrouver les surplus à côté
- 4 ouvertures des conteneurs enterrés d'ordures ménagères non-facturées pour tous les particuliers : en 2019, grâce à votre carte d'accès aux déchèteries vous pouvez ouvrir 4 fois un conteneur enterré d'ordures ménagères (capacité 70L) sans être facturé : un bon moyen d'évacuer des sacs noirs en surplus après une fête à la maison, avant un départ en vacances ou simplement pour se délester rapidement des déchets.



↳ Les imbriqués ne sont pas recyclés...

Les emballages emboîtés les uns dans les autres ne sont pas reconnus par les outils optiques de tri et la matière ne sera pas valorisée. Alors **Stop !** au sachet de biscuits dans le pot de yaourt ou au pot de yaourt dans la boîte de conserve (etc...)



L'initiative pour moins de déchets !...



Depuis janvier 2019, un **composteur collectif** permet aux habitants du quartier des Jacobins à Fontenay-le-Comte, souvent privés d'espace au domicile pour pratiquer le compostage, de déposer leurs déchets biodégradables. Installé à l'initiative des habitants, dans le jardin public des Jacobins, cet outil de compostage de grand volume est complémentaire et indispensable à l'élimination des déchets pour les foyers. Les déchets biodégradables ne sont plus destinés aux conteneurs enterrés et n'entraînent plus de nuisances d'odeurs au domicile : 1 fois par semaine, les habitants sont accueillis par des bénévoles volontaires*, lors des permanences (heure et jour indiqués sur le panneau à proximité), qui leur apportent des conseils et de l'aide dans leurs dépôts. Leur présence est précieuse : ils assurent en autonomie le bon fonctionnement du composteur.

Son intégration esthétique et son utilité attirent de nombreux usagers. Le Sycodem étudie donc les possibilités d'installer de nouveaux composteurs collectifs dans d'autres quartiers du centre-ville.

**intéressé pour être référent d'un composteur ? envoyez-nous un mail avec vos coordonnées à accueil@sycodem.fr*

Sycodem Sud Vendée
Pôle environnemental du Seillot
Allée Verte
85 200 FONTENAY LE COMTE
tél : 02 51 50 75 35
accueil@sycodem.fr

Directeur de la publication : M. Daniel AUBINEAU, Président
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)
Photothèque : Sycodem / Liner Communication / StockLib

www.sycodem.fr

